

Réunion publique du Conseil de quartier Bas-Belleville
Jeudi 21 mars 2013 - 19h30
Ecole élémentaire – 11 rue Rampal

Réunion animée par Séverine GUY, Déléguée du Maire pour le quartier Bas-Belleville.



ORDRE DU JOUR

- **Echanges avec François DAGNAUD, Maire du 19^e**
- **Présentation du projet d'extension du poste électrique RTE/ERDF de la rue de l'Atlas**
En présence d'Électricité Réseau Distribution France (ERDF) et de Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
- **Opérations d'amélioration de la voirie sur le quartier Bas-Belleville : quel bilan, quelles perspectives ?**
En présence de Halima JEMNI, Première Adjointe au Maire chargée de la coordination municipale, de la petite enfance et des familles, de la voirie, des espaces verts et des déplacements
- **Questions diverses**

ECHANGES AVEC FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19^{EME}

Après la démission de Roger MADEC, François DAGNAUD a été élu Maire du 19^{ème} arrondissement lors du Conseil d'Arrondissement du 4 février 2013. Il se rend aujourd'hui dans les différents Conseils de quartier afin de se présenter. François DAGNAUD considère en effet que l'échange avec les habitants est une source d'inspiration pour l'action municipale et que le Conseil de quartier représente un outil extrêmement important qui permet de faire émerger des projets, des difficultés et de nouer un dialogue.

Le quartier Bas-Belleville est riche de projets à venir, en particulier :

- **La requalification de la rue de Belleville.** Il s'agit d'un axe important qui structure le quartier. C'est un chantier ambitieux auquel les habitants seront associés.
- **L'aménagement de la place Henri Fiszbín.** Il s'agit d'une place qui subit de nombreuses dégradations et qui pourrait bénéficier d'un aménagement plus adéquat. Le Conseil de quartier va ouvrir la réflexion à un meilleur aménagement. En parallèle, les étudiants de l'Ecole d'Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP), dont les locaux ont été récemment inaugurés dans le quartier, vont également travailler sur les possibilités d'aménagement de la place.
- **L'extension de la ligne 11.** La ligne de métro sera prolongée jusqu'à Romainville puis Rosny-sous-Bois, ses capacités seront augmentées avec notamment l'ajout d'une rame.
- **Création d'une nouvelle ligne de bus :** la création d'une nouvelle ligne de bus rue de Belleville est en projet.

Mais le quartier Bas-Belleville est aussi un quartier très dense, entraînant certaines difficultés qui nécessitent toute la vigilance de l'équipe municipale :

- **La mise en place d'une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) :** Ces patrouilles de sécurité ont permis une amélioration, bien que des progrès soient encore possibles.
- **Les tentatives d'installation de marchés sauvages.** François DAGNAUD déclare en être un farouche opposant, estimant qu'il existe d'autres réponses à construire. Ainsi, au marché Riquet, un

partenariat a été mis en place avec Emmaüs Défi, qui récupère et remet en état les objets avant de les remettre en vente à des prix très compétitifs. Emmaüs Défi est également un acteur de l'économie sociale et solidaire, employant des salariés en insertion. La municipalité est très vigilante pour mettre fin aux tentatives régulières de retours de ces marchés sauvages.

- **Les bars musicaux.** Les bars musicaux créent de l'animation, permettant de lutter contre l'insécurité, et ont donc toute leur place dans le quartier. Mais il n'est pas question pour autant d'obliger les habitants à supporter des basses toute la nuit. Des tables rondes réunissant les riverains et les établissements ont été organisées afin de trouver les meilleures réponses possibles.

François DAGNAUD exprime enfin sa volonté d'être un Maire accessible, ouvert au dialogue et à la disposition des habitants.

Questions/commentaires

Les travaux de la Halle Secrétan durent depuis longtemps : quelle en sera l'évolution ?

Le marché Secrétan est un marché couvert qui a déperissé et dont les commerces ont fermé peu à peu. Un appel à projet a été passé dans l'objectif de maintenir la halle et leur fonction de poumon commercial, avec des commerces de proximité. Le projet retenu comprend un marché à dominante bio et une ludothèque (espace dédié aux enfants, avec des outils pédagogiques autour du jeu). Il est prévu de déconstruire la halle pour la remonter afin de la mettre aux normes. L'entrepreneur a été choisi mais un recours a été déposé, ce qui retarde le projet. Beaucoup d'actions ont été entreprises qui devraient permettre de débiter les travaux d'ici l'été.

La station de taxis de Belleville sert d'aire de stationnement aux taxis, qui ne sont jamais en service. Que peut-on faire ?

Ce n'est pas la seule dans ce cas. Les taxis fonctionnent avec des licences, qui sont revendues par les chauffeurs au moment de leur retraite. Ceux-ci souhaitent donc garder un nombre restreint de licences, afin de conserver leur valeur marchande. Par ailleurs les taxis ne sont pas toujours là où l'on aurait besoin d'eux car ils préfèrent faire une seule longue et belle course Paris-Roissy, plutôt que de prendre plus de clients pour des petites courses moins rentables. Le problème va être signalé de nouveau à la Fédération Nationale des Artisans du Taxi située rue Riquet.

J'ai constaté la présence de pots de peinture rue Jules Romain, peut-on les ôter ?

Paris est une des villes les plus denses du monde, au même niveau que Séoul ou Shanghai, ce qui entraîne nécessairement des complications et des dégradations plus nombreuses. La Ville peut faire le maximum mais pas l'impossible et même si les agents font un travail formidable et sont dehors dès 6h du matin par tous les temps, il faut aussi que chacun se mobilise et soit partenaire de la propreté. En ce qui concerne les pots de peinture, il s'agit de déchets toxiques qui doivent donc être déposés dans une déchetterie. Dans le 19^{ème}, il en existe une Porte des Lilas et une autre verra bientôt le jour à Porte de Pantin. Les habitants peuvent y aller ou demander la récupération gratuite sur rendez-vous.

Notre association a des difficultés pour trouver un local et des financements, où peut-on trouver de l'aide ?

La vitalité du tissu associatif est remarquable dans le 19^{ème}. Il existe une Maison des Associations rue Pailleron qui peut aider les associations à monter des projets et peut également accueillir des activités. Il est également possible de se rapprocher des centres d'animations.

Le quartier rencontre des problèmes récurrents de racolage. Quelle est votre position sur le sujet ?

Il s'agit d'une prostitution communautaire, en majorité de femmes chinoises, d'âge mûr, qui arrivent en France avec des dettes importantes et sont intégrées à un réseau plus ou moins mafieux suite à un parcours de vie quelque peu chaotique. En France, la prostitution n'est pas un délit. Seul le racolage actif est considéré comme un délit. Pour les pouvoirs publics, le principal problème est donc lié au flou

juridique, qui rend les interventions difficiles pour la police et le passage en justice compliqué. En attendant, la police ne reste pas inactive et intervient très fréquemment sur ce secteur. Ce travail est d'ailleurs effectué en lien avec les 3 autres arrondissements concernés. Tout est fait également pour ne pas laisser ces femmes en déshérence et la Mairie a passé des conventions avec les associations Médecin du Monde et l'Amicale du Nid pour aider ces femmes. Les proxénètes sont évidemment punis lorsqu'ils sont surpris. Comme il s'agit d'une prostitution communautaire, il est important que la communauté chinoise se mobilise elle aussi pour lutter contre ce phénomène de prostitution.

PRESENTATION DU PROJET D'EXTENSION DU POSTE ELECTRIQUE RTE/ERDF DE LA RUE DE L'ATLAS

Des travaux sont prévus dans le quartier Bas-Belleville pour agrandir le poste électrique du 21 rue de l'Atlas. Ces travaux sont conduits par Réseau de Transport d'Electricité (RTE), qui assure le transport de l'électricité et l'entretien du réseau et par Électricité Réseau Distribution France (ERDF), qui assure la distribution de l'électricité.

Quel secteur est concerné ?

L'intervention prévue concerne le poste de la rue de l'Atlas, et un deuxième poste situé rue du Temple, ainsi que le réseau souterrain reliant les deux.

Pourquoi le poste doit-il être agrandi ?

Le rôle de ces postes électriques est d'alimenter le quartier, et de venir en soutien du nord est de Paris. Il alimente donc les secteurs en développement sur Paris Nord Est et la Porte des Lilas, dont la consommation va nécessairement augmenter. Le poste ne pourra plus répondre à l'ensemble des besoins et sa capacité doit donc être augmentée.

Quel sera l'impact sur le quartier ?

A terme, l'impact sur le quartier sera principalement architectural, puisqu'il s'agit de construire un nouveau bâtiment mitoyen au bâtiment existant. La volonté est clairement affichée d'intégrer le mieux possible ce nouveau bâtiment au quartier. Un appel à projet a été passé et a permis de sélectionner un architecte, qui travaille depuis 2 ans sur le projet, en lien avec la Mairie du 19^{ème}. Le projet retenu prévoit une partie haute en gris comme le reste du bâtiment, au dessus d'une partie rouge brique. Le reste du bâtiment sera en résille métallique, matériau qui laisse passer la lumière en transparence.



Vue depuis le passage de l'Atlas

Dessins de G. Darsonval, architecte

Quel est le calendrier prévisionnel ?

- **Mai 2013** : enquête publique
- **Octobre 2013** : début des travaux sur le poste de la rue du Temple (jusqu'à l'été 2014)
- **Avril 2014** : début des travaux sur le poste de la rue de l'Atlas (jusqu'en avril 2016). Le chantier commencera par des travaux de terrassement au printemps 2014. Il s'agira ensuite de construire le bâtiment proprement dit. A partir d'août 2015 commencera l'aménagement électrique du poste, avec des véhicules de grande ampleur qui achemineront le matériel.
- **Octobre 2016** : Fin des travaux et mise en service

Questions/commentaires

Avez-vous pris en compte l'existence de carrières en sous-sol ?

Des études ont été réalisées, la construction sera adaptée au terrain, et certaines carrières seront comblées ou consolidées au besoin. La procédure est identique pour les éventuelles sources souterraines.

Faut-il craindre des nuisances sonores ?

Le nouveau poste sera similaire au poste actuel, mais plus performant et générant moins de nuisances. Les sorties sonores sont prévues à l'arrière du bâtiment et seront équipées de pièges à son.

Quels pourraient être les risques éventuels ?

Différents postes alimentent le quartier. Si celui de la rue de l'Atlas devait être défectueux, les autres prendraient le relai immédiatement.

Le nouveau bâtiment sera construit sur la zone de manutention. Comment allez-vous procéder aux manœuvres ?

Une allée pour les véhicules de manutention sera conservée.

Quel sera l'impact sur la circulation et le stationnement dans la rue pendant les travaux ?

Un plan de circulation sera mis en place en lien avec la mairie et la préfecture. Les responsables seront vigilants pour que les entreprises soient disciplinées et respectent le plan de circulation, laissant notamment l'accessibilité au centre médical.

OPERATIONS D'AMELIORATION DE LA VOIRIE SUR LE QUARTIER BAS-BELLEVILLE : QUEL BILAN, QUELLES PERSPECTIVES ?

Travaux sur la voirie

De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années afin d'améliorer la qualité et la sécurité des espaces publics du quartier. Plusieurs opérations ont d'ailleurs été réalisées à la demande des habitants et du Conseil de quartier :

Des travaux de sécurisation :

- Carrefour Atlas/Bolivar : une première opération de renforcement de la signalisation et la création d'un double sens cyclable ont été réalisées en 2010. Une nouvelle intervention a eu lieu à l'été 2012 pour renforcer la sécurité, avec une reprise de la traversée piétonne et la création d'un îlot central.
- Carrefour Bolivar/Burnouf/Turot : reprise des traversées avec la mise en place d'une signalisation tricolore lumineuse (été 2012). Parallèlement la traversée du carrefour Villette/Burnouf a été sécurisée (reprise du plan de giration et des trottoirs).
- Carrefour Belleville / Rébeval : Mise en place d'un feu tricolore et reprise des trottoirs du carrefour (été 2012)
- Rue Lauzin : passage dangereux des véhicules devant la crèche Lauzin malgré l'interdiction d'y circuler : pose de potelets à cadenas (2011).

Des travaux d'entretien, des demandes de mobiliers :

- Réfections régulières de pieds d'arbres.
- Création de parcs deux roues (bd de la Villette, avenue Simon Bolivar, rue Rampal...)

Le quartier est également riche de projets à venir à plus ou moins court terme :

Perspectives à court terme :

- Extension de la zone 30 quartier Rebeval (Burnouf, H.Turot et Chauffourniers)
- Traversée vélos à double sens boulevard de la Villette au niveau de la rue de Sambre-et-Meuse

Problématiques en traitement ou à l'étude :

- Rénovation de la rue de Belleville : Les Mairies du 19^{ème} et du 20^{ème} ont été sollicitées à plusieurs reprises sur l'état de la voirie rue de Belleville, et sur sa dangerosité.
 - ➔ La Mairie du 19^{ème} a travaillé, avec les Sections Territoriales de Voirie à des réfections ponctuelles, mais la rue de Belleville doit avant tout faire l'objet d'un réaménagement global. Elle est en effet vétuste et pose des problèmes d'accessibilité.
 - ➔ La Mairie du 19^{ème} a adressé à ce titre deux courriers au Maire de Paris signé par Roger Madec, ancien Maire du 19^{ème} et Frédéric Calandra, Maire du 20^{ème}, pour qu'une étude soit réalisée et que le réaménagement de la rue soit prévu.

Les transports et déplacements

- **Ligne 11** : La ligne de métro sera prolongée jusqu'à Romainville puis Rosny-sous-Bois. Cette extension offrira des correspondances performantes avec le RER E, la ligne de tramway T1, le métro, la future ligne orange du Grand Paris Express et plusieurs lignes de bus. Par ailleurs, le Maire est intervenu à plusieurs reprises auprès du STIF et de la RATP, à la suite de plaintes d'habitants quant à la vétusté de la ligne. La RATP a ainsi réagi en remplaçant les vitres et sièges de ses rames entre juillet et décembre 2011.
- **La rue de Belleville** : le Maire de Paris a été saisi à plusieurs reprises sur la question de la création d'une desserte de bus rue de Belleville, relayant ainsi la demande régulièrement faite par les riverains. La création d'une ligne Traverse a été très sérieusement étudiée mais se révèle très coûteuse. En revanche d'autres solutions sont à l'étude, notamment le passage de la ligne 151 par la rue de Belleville jusqu'à République. Cependant, la Mairie du 19^{ème} a rappelé à Julien Bargeton, Adjoint au Maire de Paris chargé des déplacements, des transports et de l'espace public, qu'un tel projet doit également prendre en compte la nécessité de réaménager la rue.
- **Vélos, double sens cyclable** : Conformément au décret du 30 juillet 2008, la Mairie va mettre en place un double sens cyclable dans le quartier Vert Rébeval
- **Vélib'** : La fréquentation est très bonne, la seule problématique concerne la gestion du réapprovisionnement des stations. Le Maire a saisi JC Decaux à plusieurs reprises (2010 et 2012) en lui demandant de remédier à ce problème.

Questions/commentaires

Il manque des potelets rue Burnouf pour empêcher les voitures de se garer sur le trottoir. Peut-on en poser ?

La demande est bien notée et sera prise en compte.

Le quartier souffre toujours de la présence de camions ventouses. Ce dossier a-t-il avancé ?

C'est la Préfecture qui a le pouvoir d'agir, nous sommes toujours en lien avec eux sur cette problématique. L'enlèvement de ces camions nécessite des véhicules spéciaux. Mao Peninou, Conseiller délégué chargé des relations avec le corps de sécurité, de la prévention, et du civisme, a obtenu le vote d'un budget pour l'achat de ce matériel spécifique. Pour le moment, nous ne savons pas si cet achat a été effectué, mais vous serez tenus informés.

En tant qu'ancien Président de l'association des commerçants de la rue de Belleville, j'avais travaillé avec le commissariat sur le sujet des camions ventouses, nous avons dégagé deux pistes pour améliorer la situation. Que sont-elles devenues ?

Ces pistes ont été étudiées :

- Inverser le sens de circulation de la rue Jules Romain : la Mairie a répondu non car cela nécessiterait de supprimer la zone 30 en raison d'un report de circulation
- Mettre la rue en double sens dans la partie basse. La réponse de la Mairie a également été négative car cela impliquerait de supprimer beaucoup de stationnement, qui est pourtant déjà problématique dans le quartier, et de supprimer une station Autolib'.

La signalisation du contre-sens cyclable de la rue Jules Romain n'a pas été refaite suite aux travaux de voirie. Peut-on prévoir de la redessiner ?

La demande est notée.

Des épaves de motos sont stationnées rue Jules Romain. Peut-on les retirer ?

C'est du ressort de la police, vous pouvez nous le signaler pour que nous fassions suivre la demande ou contacter le commissariat directement.

Les rosiers sur la tonnelle de la rue Jules Romain sont régulièrement coupés et la végétation mériterait d'être renouvelée. Un projet est-il en cours ?

Un projet de jardin partagé avec le centre social verra bientôt le jour. Il est nécessaire d'abattre des arbres auparavant et d'analyser leur état phytosanitaire afin de décider de leur sort (replantation ou autre). Les plantations devront se faire hors-sol en raison de l'état de pollution des sols et du coût trop élevé que représenterait une opération de dépollution.

Place Marcel Achard, les pavés sont glissants car ils sont descellés. Peut-on faire quelque chose ?

La Direction de la Voirie et des Déplacements va être saisie, merci de nous laisser vos coordonnées.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

